

EDITO



Que vous dire... 2020 a été catastrophique. 2021 ne sera pas mieux. Vous le savez déjà.

Nos gouvernants ne savent plus voir les enfants qui sont en déshérence dans des Maisons exsangues où il est impossible d'assurer correctement leur sécurité, leur soin, nourriture et encadrement.

Alors quand on parle de l'Intérêt Supérieur de l'Enfant, comment peut-on suspendre les procédures d'adoption **qui permettent à des familles françaises d'accueillir ces mêmes enfants** ? Aujourd'hui, quand je parle à des amis haïtiens, j'ai honte du peu que l'on fait pour les aider.

Nos politiques, eux, réécrivent une loi en affirmant haut et fort que les droits de l'enfant vont être mieux protégés... Alors qu'ils réécrivent ce qui existe déjà en supprimant quelques uns de ces droits et notamment ce fameux intérêt supérieur.

Autre exemple du moment, la justice refuse la nationalité française à des enfants haïtiens qui vivent en toute légalité en France depuis 8 ou 10 ans. **Au nom de quoi ?** On n'arrive pas à le savoir tellement l'argumentation est embrouillée. Et pendant tout ce temps, **des enfants attendent qu'on leur propose un avenir.**



Pour 2021, plutôt que de continuer à m'indigner, **je préfère vous proposer de nous aider à aider.** En 2017, nous faisons la connaissance d'Edith à Hinche, dans le centre du pays. En 2018, après avoir reçu panneaux solaires, machines à coudre et tissus, elle nous propose de donner un métier (couturier) aux gens qui vivent à Sapaterre. En 2019, on y ajoute des cours d'alphabétisation et des cours de musique. En 2020, nos couturier(e)s finissent leurs formations et veulent monter leur coopérative de fabrication pour vendre dans leur département. **On le voit, avec de la volonté et du pragmatisme, les choses avancent**

A chaque fois Agir Pour l'Enfant a pu les aider, mais ils ont également su trouver d'autres financeurs et notamment la Fondation Ed Timoun Yo et le Rotary de Hinche dont Edith fut la présidente.

Alors merci de nous aider à les aider comme vous le faites aussi pour le **programme de renutrition des Sœurs Dominicaines de Santo**, pour les Cantines du CIM ou de l'école du Bon Berger, ou pour la prise en charge des salaires des instituteurs des **écoles de Canapé Vert et de Mapou Blaise** ou ceux des formateurs de Sapaterre.

C'est par la formation - qu'elle soit théorique ou professionnelle - que nos amis Haïtiens pourront acquérir leur autonomie économique.

Alors allons-y, distribuez ce journal, diffusez autour de vous les informations de notre Association et recueillez des dons... **pour nous aider à les aider.**

Guy Brault (Président)



ADOPTION

LOUP A TROUVÉ SA PLACE DANS SA NOUVELLE FAMILLE



Et si pour une fois dans cette France morose, confinée qui cherche à retrouver du lien social, dans ce monde qui ne tourne plus très rond, nous vous faisons partager une histoire souhaitée, une histoire de rencontre et d'amour, une histoire bien réelle entre Loup, Gwen et Pierre.

Cet article nous allons le commencer par la conclusion.

Quelle joie et quelle grande satisfaction de voir Loup, ce petit garçon dont l'avenir en Haïti dans une maison d'enfants s'annonçait difficile, **être heureux et épanoui.**

Cette seconde rencontre de suivi, six mois après son arrivée en France, nous a fortement réjoui, car Loup a grandi. Il parle très bien et a enrichi son vocabulaire.

Ses débuts à l'école ont bluffé sa maitresse, à la fois sur sa capacité à s'intégrer et sur ses considérables progrès constatés en quelques mois.

Cette évolution a été possible grâce à sa nouvelle famille, car en plus de ses besoins physiologiques, **il a pu satisfaire ses besoins de sécurité, d'attachement et d'amour. Il a trouvé sa place dans sa nouvelle famille.**

Son sourire et sa bonne humeur remplacent largement tous les mercis du monde et font oublier toutes les difficultés qu'il a dû affronter et surmonter. Ce sourire, cette envie de vivre et ses parents n'effaceront pas son histoire personnelle mais l'aideront à grandir. Il pourra être fier de lui, **content d'avoir pu saisir cette chance qui lui a été offerte de grandir dans une famille aimante.**

Cette histoire est une première étape, l'aboutissement pour ses parents d'un parcours important et long pour construire un projet de famille et obtenir leur agrément, suivi par 4 ans d'attente et de cheminement avec l'association Agir Pour L'Enfant. Quatre ans parsemés de reports nombreux, conséquence d'une instabilité grandissante en Haïti.



Et enfin, la bonne nouvelle, un matin de décembre 2019, le décollage vers la rencontre avec Loup pour une période de socialisation de 15 jours.

Ce séjour, ils s'en souviendront tous les trois. Cette première rencontre avec leur fils Loup, apprendre à se connaître et s'appivoiser dans un stress environnant très lourd. **Il leur aura fallu beaucoup de courage et de ténacité** pour « oublier » et évacuer la pression liée à l'actualité pesante de cette fin 2019.

Aujourd'hui, Gwen et Pierre vivent comme n'importe quels parents après la naissance de leur premier enfant, attendu, accueilli par un entourage familial attentif. Pour Loup c'est une seconde naissance, qui lui permet de grandir dans l'amour et la joie et nous apporter ce soleil d'Haïti qui réchauffe nos cœurs. En ce début d'année, **on ne peut que souhaiter, que d'autres enfants comme Loup rejoignent leur nouvelle famille** et que d'autres belles histoires s'écrivent dans les livres d'Agir Pour l'Enfant.

Frédérique et Michel

ADOPTION

CONFIDENCES SUR UN SÉJOUR DE SOCIALISATION... EN VISIO

Pour s'adapter à la situation et permettre à des parents adoptants de poursuivre leur apparentement, l'IBESR a autorisé des séjours de socialisation... en visio. Un système qui ne remplace pas un séjour classique mais qui permet, au moins, de faire avancer les choses.

« Début 2020, nous avons appris l'apparentement avec notre fils qui venait de fêter ses 5 ans. Notre joie était immense !

Le séjour de socialisation a soulevé de nombreuses questions. Nous avons partagé nos craintes avec Agir pour l'Enfant, que ce soit avec nos parrains (Laurence et Alain) ou avec Philippe, le psychologue référent.

Malgré cette période inédite (COVID), nous avons fait confiance aux autorités haïtiennes pour trouver une alternative. **La socialisation nous a été proposée en visio.**

La première visio a été fixée en juillet 2020 par la directrice de la maison d'enfants. Nous avons préparé des photos de famille, des vidéos et avons anticipé différentes questions que nous pourrions lui poser lors de ce premier échange. Notre principale crainte était surtout le silence, voir le mutisme de notre fils face à notre présence en visio qui dénature les contacts physiques.

La visio était prévue en milieu d'après-midi en présence de Majorie, correspondante d'Agir pour l'Enfant, de Rose, directrice de la maison d'enfants et de notre fils.



Au début, chacun de nous s'est présenté. Puis, à notre très grande surprise, **notre fils nous a chanté une chanson pour papa et maman.** Un moment empreint de beaucoup d'émotions pour toute notre famille.

Notre fils était souriant et semblait heureux de nous voir. Il ne semblait pas gêné par cet échange en visio, bien au contraire. **Il était très curieux et nous avons vite oublié les 7314 km qui nous séparaient.**

Il était très réactif à nos questions, nous avons ainsi beaucoup appris sur lui, ses activités, préférences et envies. Nous avons tissé un lien fort. Notre fils nous a tout de suite mis à l'aise ce qui nous a permis de découvrir sa personnalité.

Nous avons l'impression de déjà le connaître et n'arrivions pas, lui comme nous, à mettre fin à l'échange.

Quelques jours plus tard, l'IBESR nous a convié à un entretien officiel en visio avec : des membres de l'IBESR, la directrice de la maison d'enfants, notre correspondante Majorie et notre fils. Cet entretien plus formel a permis de valider notre socialisation et n'a duré que 45 minutes.



En septembre, nous avons eu la chance de revoir notre fils à nouveau pendant une heure en visio. Un moment inoubliable. Il semblait heureux de nous revoir et était très à l'aise.

Pour débiter la visio, Papa lui a chanté une chanson à la guitare et lui a joué un morceau de musique au piano.

Cette visio, plus intimiste, a permis un moment privilégié de partage entre les enfants. Ils ont échangé sur leurs centres d'intérêts : animaux, sport et jeux. Les enfants étaient très à l'aise entre eux, beaucoup d'excitation, malgré la barrière de la langue.

Les enfants lui ont témoigné à leur façon leur affection en lui montrant ce qu'ils voulaient lui offrir à son arrivée. **Notre fils se montrait très réceptif et curieux, il demandait à voir tous les jouets en rapport avec les animaux, les « machines » (voitures), les chambres d'enfants, etc... Un vrai échange entre frères et sœur.**

Nous aurions pu passer des heures avec lui tellement nous étions bien. Depuis ce jour, les enfants sont très impatients de le revoir et parlent de leur petit frère avec fierté à la maison et avec leurs copains.

Nous trouvons que ce contact virtuel ne remplace pas le contact physique mais il permet de pallier aux difficultés sanitaires et d'insécurité que traversent le pays. Il initie un premier lien affectif au même titre que le déplacement sur le territoire haïtien. »

ADOPTION

ARRIVEES



2021 :

Nous attendons avec impatience deux enfants qui finissent leur parcours du combattant en Haïti. Ils ont aujourd'hui 7 et 6 ans. Ce sont les derniers qui ont pu être apparentés avant le confinement.

2020 :

Grâce aux efforts de tous (IBESR, MAI, MAE, Consulat et bien sûr Majory), trois familles - qui avaient réalisé leur apparentement en 2019 - ont pu accueillir leurs enfants cette année. Merci à tous ceux qui ont permis ces arrivées.



ET MAINTENANT, QUEL RÔLE POUR LES OAA ?



Une proposition de loi, déposée le 30/06/2020 visant à réformer l'adoption, programmée en procédure accélérée par le gouvernement, a été adoptée le 23/11/2020 par la commission des lois de l'Assemblée Nationale.

Débatu et adopté par l'assemblée le 04/12/2020, le texte se trouve désormais en attente d'examen au Sénat. Les trois objectifs affichés sont de :

- faciliter et sécuriser l'adoption conformément à l'intérêt de l'enfant.
- renforcer le statut de pupille de l'état et améliorer le fonctionnement des conseils de famille
- améliorer diverses dispositions relatives au statut de l'enfant.

A ce stade, il a notamment été relevé que l'on ne parle plus de l'intérêt supérieur de l'enfant mais de l'intérêt de l'enfant.

Divers observateurs dont la FFOAA ont pu s'émouvoir du fait que derrière l'objectif affiché de "favoriser l'adoption d'enfants bien souvent trop longtemps maintenus en foyers et familles d'accueil", le texte fait disparaître au profit de l'Etat l'activité d'intermédiaire en vue de l'adoption, **exercée en France par des OAA.**

LA FRANCE A-T-ELLE DÉCIDÉ ADMINISTRATIVEMENT D'EMPÊCHER L'ADOPTION ?

Depuis son premier arrêté de suspension de l'adoption en Haïti en mars 2020, la MAI refuse aux 250 familles ayant envoyé un dossier d'adoption en Haïti de leur permettre de voir leur projet de vie aboutir.

Les familles en attente ont créé un groupe facebook pour se soutenir et faire bouger les lignes.

Vous pouvez les rejoindre :

<https://www.facebook.com/groups/691896604760614/>

Les fondateurs de ce groupe sont sérieux et respectueux.

Lors d'une réunion où nous avons été conviés en octobre 2020 à Paris, la raison invoquée, à savoir "l'Intérêt Supérieur de l'Enfant", ne nous a nullement convaincus.

Oui, la vie en Haïti n'est pas évidente compte tenu des mouvements de contestation des partis de l'opposition et des kidnappings organisés par des gangs.

Oui le COVID sévit dans chacun des deux pays.

Mais est-ce suffisant pour refuser à des enfants l'espoir de retrouver une famille ? Est-ce suffisant pour refuser de mener à bien ce projet aux familles ?



EN HAÏTI

L'ECOLE BON BERGER VOUS SALUE !

L'école continue de fonctionner malgré les conditions sanitaires et l'insécurité grandissante à Port-Au-Prince. Elle a 221 élèves de la maternelle au CM2.

Grâce à votre participation, nous pouvons payer les professeurs et la cantine (2 jours par semaine ; les 2 autres jours sont pris en charge par une autre association). Très peu de parents sont en capacité de verser l'écolage des enfants.

Le toit de l'école, construit il y a 10 ans, a subi des dégradations dues à l'humidité. Des poutres et des tôles ainsi qu'un pan de mur en aggloméré sont à changer.

Nous avons donné notre accord au directeur Pascal DORISCA pour faire les réparations. Nous prendrons l'argent sur nos réserves.

L'école de couture a pu reprendre. Une formation qui permet aux familles de gagner un peu d'argent et aux enfants d'acquérir les bases d'un métier.

Désolé, les photos reçues par WhatsApp ne sont pas toujours très nettes.

Bruno Cousin.



EN HAÏTI

A HINCHE, DES COURS DE COUTURE, DE MUSIQUE ET D'ALPHABÉTISATION



2017.

A l'occasion d'un appartement à la maison d'enfants **Nid d'Amour**, nous nous rendons à Sapatere, un peu avant Hinche. Nous avons la chance d'être très bien reçus, de pouvoir observer les environs ainsi que les conditions d'accueil des parents et des enfants.

Le calme du lieu nous change de Port-au-Prince et déteint visiblement sur les dirigeants. Nous étudions - en correspondant par WhatsApp - sur ce que nous pourrions faire pour aider tant cette maison d'enfants que la Fondation Ed Timoun Yo, créée par Edith.

Printemps 2018.

Notre container permet d'acheminer différents matériels demandés par Edith et notamment du matériel et des fournitures pour une école de couture.

Automne 2018, nous voilà à Sapatere et nous découvrons l'école de couture déjà en place.

Deux containers accueillent le précieux matériel.

Début 2019, des cours d'alphabétisation sont lancés !

Puis viennent **les cours de musique** qui sont difficiles à maintenir en période de Covid.

Fin 2019, un pont qui mène à la crèche s'effondre.

Vous vous mobilisez et nous pouvons envoyer 5000 euros pour participer à la réparation.

Tout au long de l'année 2000, Edith nous envoie des photos pour nous montrer voir comment les cours ont pu reprendre avec des masques et du gel.

2021, nous voulons vous proposer d'aider les jeunes futurs diplômés de l'école de couture à monter leur coopérative. Pour acheter un groupe électrogène, le matériel de finitions et des fournitures, nous avons besoin de 5000 euros.

Sûrs de votre aide nous donnons notre accord à Edith.



Nous avons besoin de vous et de vos initiatives !

Nous avons besoin de vous et de vos initiatives...

Nous aider, cela peut être : un vide grenier, une vente d'artisanat haïtien, un appel aux entreprises de votre réseau... Chacune de vos initiatives permettra à l'association de financer différentes actions en Haïti. Contactez-nous !

**Rendez-vous
le 6 juin
à Mettray
pour notre
assemblée générale
et la fête annuelle**

Site internet

Venez visiter notre site internet agirpourenfant.fr. Nous essayons de l'actualiser régulièrement. Vous pouvez y réaliser le paiement sécurisé de votre **cotisation 2021** (2020 aussi pour les retardataires) ou verser une aide pour une ou plusieurs actions de votre choix (grâce à Joinly, l'outil d'Espace Asso de la Caisse d'Epargne).

Merci aux étudiantes de l'IAE de Tours

Des étudiantes de l'IAE de Tours, dans le cadre d'un projet d'étude, ont décidé de nous aider dans notre communication. Elles ont notamment créé un compte Instagram. Nous comptons sur nos adhérents pour y publier un maximum de photos. Rendez-vous aussi sur notre compte Facebook.

Une pensée pour...

En 2020, nous avons tous été attristés par le décès de Samia, femme d'Anthony et maman de Bergeline et Lovena qui sont arrivées en 2009. Vincent, notre « reporter » qui nous avait accompagné en Haïti en 2018, nous a également quitté en fin d'année. Il avait rapporté un formidable film de 10 minutes (demandez-nous le lien You Tube). Toutes nos pensées accompagnent leurs familles.



Cher Parrain, Chère Marraine,

Voici la lettre d'Elritha qui fait partie des filleules soutenues en Haïti par Agir Pour l'Enfant grâce à ses parrains, marraines.

Par la présente, je tiens à vous remercier sincèrement parce que vous avez contribué à mon enseignement grâce à votre soutien financier.

Depuis quelques années, vous m'avez été d'une grande aide durant mon parcours scolaire.

Après mes études classiques, j'ai été dans une école de commerce. J'ai étudié la Comptabilité pendant 2 ans. Maintenant, je travaille.

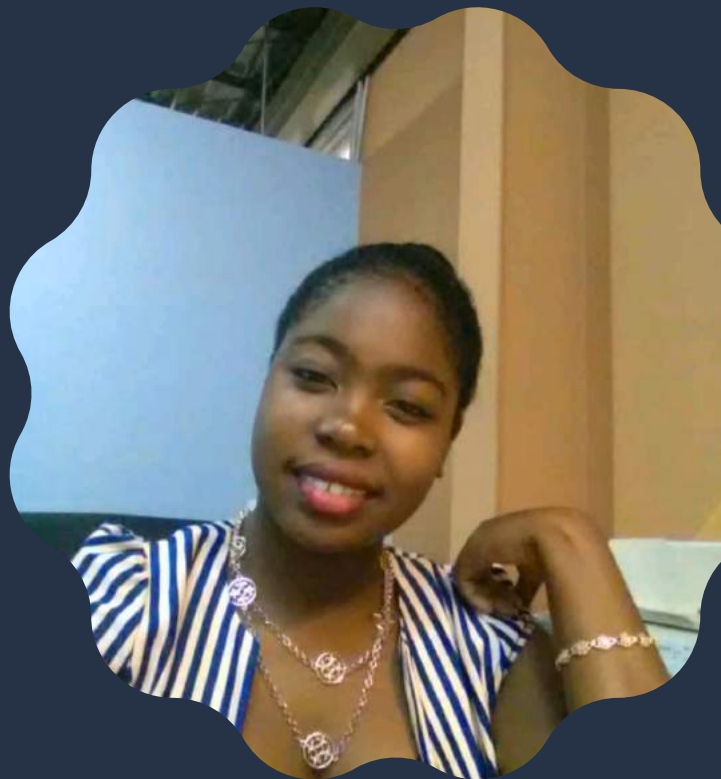
Les mots me manquent pour vous exprimer ma gratitude envers vous pour tout ce que vous avez fait pour moi. J'espère qu'un jour nous aurons l'opportunité de nous rencontrer ainsi nous pourrions partager des moments de bonheur et de joie.

Je serai toujours reconnaissante envers Dieu parce qu'il vous avait mis sur mon chemin, je vous souhaite une santé robuste et que Dieu continue à déverser toute sorte de grâce et de bénédiction sur vous et votre famille.

Je me rappelle une fois que vous m'avez envoyé une photo de vous et de votre famille. Je vous souhaite une longue vie.

Sachez que vous êtes spécial a mes yeux.

Elritha François





Pour que chaque enfant puisse bâtir son projet de vie



Merci de remplir et transmettre ce questionnaire à l'association.
Un reçu fiscal vous sera adressé en mars de l'année suivant votre don.

Ce reçu vous permettra de déduire de vos impôts 66% des sommes versées.

Adhérer à l'association : cotisation annuelle

NOM : PRENOM.....

ADRESSE :

..... TEL

Mail :Recevoir des mails : OUI / NON

35 € pour le 1er membre de la famille (entourez le montant) / **déduction fiscale de 66 % de la somme**
17 € pour les autres membres de la famille (entourez le montant) / **déduction fiscale de 66 % de la somme**

Vous souhaitez faire un don pour soutenir un projet en Haïti

Grâce à ce don, l'association mène des actions dans les maisons d'enfants, écoles, cantines...

Montant du versement (déduction fiscale de 66 % de la somme) :

Ponctuel de.....€ OU Mensuel de.....€

Trimestriel de.....€ OU Semestriel de.....€ OU Annuel de..... .€

Mode de règlement :

Prélèvement SEPA (voir au verso). Le prélèvement devra commencer le 5 du mois de :.....

OU Virement OU Chèque libellé à l'ordre de "Agir pour l'Enfant"

Vous souhaitez parrainer un enfant en Haïti (30€/mois conseillés)

Grâce à votre parrainage, l'enfant sera scolarisé et nourri correctement.

Montant du versement mensuel :€ (déduction fiscale de 66 % de la somme)

Mode de règlement : (entourez la réponse) Virement OU Chèque OU Prélèvement SEPA (voir au verso)

Un reçu fiscal vous sera adressé pour vous permettre de déduire de vos impôts 66 % des sommes versées



Pour que chaque enfant puisse bâtir son projet de vie



Merci de remplir et transmettre ce questionnaire à l'association.
Un reçu fiscal vous sera adressé en mars de l'année suivant votre don.

Ce reçu vous permettra de déduire de vos impôts 66% des sommes versées.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence du mandat :

.....

Créancier

AGIR POUR L'ENFANT

.....

MERCI d'AJOUTER VOTRE RIB / IBAN A VOTRE COURRIER

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez AGIR POUR L'ENFANT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et..... (nom de votre banque) à débiter votre compte conformément aux instructions de AGIR POUR L'ENFANT.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Vos Nom et Prénom :

Votre adresse :

Code postal..... VILLE : Pays :

Les coordonnées de votre compte:

N° identification international du compte bancaire (IBAN) :

.....

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank identifier Code)

.....

MERCI d'AJOUTER VOTRE RIB / IBAN A VOTRE COURRIER

Nom du créancier : AGIR POUR L'ENFANT / **Adresse :** 2 rue du Clos Neuf - 37300 JOUE-LES-TOURS

Identifiant du créancier : **Pays du créancier :** FR

Type de paiement (choisissez) : Paiement récurrent **OU** Paiement ponctuel

Destination des prélèvements (choisissez) : Parrainage **OU** Don

Montant des prélèvements : (choisissez)..... euros

Périodicité des prélèvements : (choisissez) Mensuelle **OU** Trimestrielle **OU** Semestrielle **OU** Annuelle

Signé à (lieu et date) :.....

SIGNATURES :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le prélèvement devra commencer le 5 du mois de :.....

Un reçu fiscal vous sera adressé pour vous permettre de déduire de vos impôts 66 % des sommes versées

AGIR POUR L'ENFANT - Association loi 1901 - Maison des Associations

2 rue du Clos Neuf - 37300 Joué-Lès-Tours

02 47 53 86 02 - contact@agirpourlenfant.fr - www.agirpourlenfant.fr